



Championnat suisse Interclubs d'athlétisme (CSI)

Règlement 2016

Publié par Swiss Athletics

Le texte ci-après est rédigé dans la forme masculine, mais est toutefois valable pour les deux sexes.

1. Genre de championnat

Le Championnat suisse Interclubs (CSI) est une compétition par équipe, organisée dans différentes catégories. Selon la catégorie, les participants disputent des disciplines simples ou des concours multiples. On fait une différence entre le mode Championnats (actifs et U20) et le mode Essais (jeunesse U18 et plus jeunes ainsi que Masters).

2. Catégories

Mode Championnats:

- Ligue nationale A, B et C (LNA, LNB et LNC)
- Ligue régionale A et B (LRA, LRB)
- Ligue des juniors A, B (LJA, LJB),

à chaque fois hommes et femmes.

Seul un concours de championnats est organisé dans ces catégories.

Mode Essais:

- U18 M et U18 W
- U18 M concours multiple et U18 W concours multiple
- U16 M et U16 W
- U16 M concours multiple et U16 W concours multiple
- U14 M et U14 W
- U14 M concours par équipe et U14 W concours par équipe
- U12 M concours par équipe et U12 W concours par équipe
- Mixed-Team U12 concours par équipe
- Masters M30 et plus âgés et W30 et plus âgées

Les équipes s'alignant dans le mode Essais peuvent faire un nombre d'essais quelconque par année.

3. Titre et distinctions

Mode Championnats:

Un titre de champion suisse est décerné dans chaque catégorie aux gagnants des concours de championnats des catégories LNA, LNB LNC et LJA.

Le vainqueur des ligues régionales A est champion régional des sociétés.

Les trois meilleures équipes classées des catégories LNA hommes et femmes et LJA hommes et femmes reçoivent des distinctions.

Les trois meilleures équipes classées dans toutes les catégories reçoivent un prix d'équipe CSI.

Mode Essais:

Les trois meilleures équipes classées dans toutes les catégories reçoivent un prix d'équipe CSI (Exception catégories Masters M et W, où seule la première équipe classée de chaque reçoit un prix d'équipe).

4. Droit de participation

Le Championnat suisse est ouvert aux équipes des sociétés et aux communautés d'athlétisme.

Mode Championnats:

Seule une équipe par société / CoA a le droit de participer par ligue, à l'exception des ligues régionales et de la ligue inférieure des juniors, où plusieurs équipes peuvent participer par société.

Mode Essais:

Dans toutes les catégories plusieurs équipes par société / CoA ont le droit de participer.

Nouvelles fondations:

Si des sociétés existantes fondent une nouvelle société / CoA, la nouvelle société garde l'appartenance à la ligue de l'équipe la mieux classée des sociétés concernées.

5. Taxe d'inscription

Une taxe d'inscription doit être payée à Swiss Athletics pour chaque équipe inscrite, conformément au règlement sur les taxes Art. 6.2. Les taxes sont facturées aux sociétés après l'inscription des équipes. Les taxes pour les équipes qui ne sont pas inscrites dans les délais fixés (voir aussi art. 13) et qui participent aux championnats seront facturées aux sociétés à la fin de la saison. Des taxes supplémentaires pour inscription tardive peuvent être perçues.

6. Montants d'organisation

Les organisateurs ont le droit de facturer des montants d'organisation par équipe participante allant jusqu'à maximum CHF 200.00 (concours de championnats) resp. CHF 100.00 (essais).

En outre les organisateurs peuvent demander aux équipes participantes un team de juges avec maximal 3 juges formés.

7. Durée du championnat

Mode Championnats:

Swiss Athletics fixe les dates des concours de championnat en tenant compte du calendrier international et national.

Mode Essais:

Les concours CSI doivent se dérouler entre le **1er avril** et le **15 octobre**. Toutes les épreuves d'un essai CSI doivent être organisées sur un seul jour.

8. Publication

La publication d'un concours CSI doit se faire au plus tard huit semaines avant son déroulement. La publication resp. la mise en ligne de la publication sur Internet ne peut se faire qu'après approbation par le responsable CSI.

9. Déroulement

Les championnats des clubs se déroulent conformément aux directives du règlement d'organisation des compétitions d'athlétisme de Swiss Athletics (RO) ainsi que des règlements internationaux (IWR/IAAF) en vigueur.

10. Licence

Tous les athlètes participant au CSI, doivent être en possession d'une licence Swiss Athletics valable (conformément au RO).

11. Droit de participation

11.1 Droit général de participation

En principe chaque athlète ne peut s'aligner que dans une équipe et catégorie CSI pendant une année civile et compter uniquement pour la société/CoA au nom de laquelle la licence est établie.

Une réglementation d'exception est appliquée lors d'un changement de domicile, conformément à l'Art. 2.4 RO.

11.2 Starts dans plusieurs catégories

Les athlètes dont les résultats comptent dans les ligues nationales et les ligues régionales, ne peuvent s'aligner aussi pour la même société dans les concours CSI des LJ et inférieures ainsi que M30 / W30.

En respectant les Art. 1.5 14 1.6 du RO, les athlètes U18, U16, U14 et U12 peuvent aussi s'aligner dans une catégorie jeunesse supérieure (y.c. U20 et seniors).

11.3 Citoyens étrangers

Selon RO

12. Droit aux titres

Selon RO

13. Inscriptions des sociétés (enregistrement pour la participation)

Mode Championnats:

Les sociétés qui veulent participer aux concours de championnat dans la ligue nationale, la ligue régionale ainsi que dans la ligue des juniors, doivent inscrire resp. enregistrer leurs équipes en ligne par l'outil Annonce de compétition, au plus tard jusqu'au **1^{er} avril** pour la participation dans la catégorie respective. Les sociétés de ligue régionale inscrivent leur(s) équipe(s) en ligue régionale A ou B.

Mode Essais:

Les sociétés qui veulent participer au CSI, doivent inscrire leurs équipe jusqu'au **1^{er} avril** en ligne par l'outil Annonce de compétitions dans la

catégorie respective. Les inscriptions tardives sont possibles sans supplément jusqu'à 20 jours avant le déroulement d'un concours CSI.

14. Candidature, déroulement et inscription aux concours du championnat

Les candidatures pour l'organisation d'un concours de championnats de ligue nationale, ligue régionale et ligue des juniors doivent être déposées jusqu'au séminaire de la fédération en novembre de l'année précédente au département Management de la fédération. L'attribution est faite par le comité central.

Les sociétés mandatées de l'organisation doivent annoncer en ligne le concours de championnats au plus tard 3 mois avant la compétition à l'aide de l'outil d'annonce-compétition (gestion des events) et demander l'autorisation.

15. Annonces d'essais CSI (jeunesse)

Les sociétés / CoA qui mettent sur pied des essais doivent demander l'autorisation **au moins 28 jours avant** le déroulement, en ligne sur le site Web de Swiss Athletics.

Si une manifestation est organisée sans autorisation, les résultats obtenus ne seront pas reconnus et ne figureront pas sur la liste de résultats CSI.

16. Annonce des équipes et contrôle des licences

Jusqu'à 7 jours avant le début de la manifestation, le chef d'équipe doit remettre en ligne/de manière électronique une composition standard pour chaque équipe (y.c tous les remplaçants).

Les mutations peuvent être annoncées par voie électronique jusqu'à 3 jours avant (généralement mercredi), 18h00. Les tout derniers changements peuvent encore se faire ultérieurement jusqu'à la séance des chefs d'équipe.

Les athlètes qui ne sont pas annoncés sur la liste de l'équipe (composition standard), ne peuvent pas participer à la compétition. Le non-respect de cette prescription implique l'annulation de tous les résultats obtenus par l'athlète concerné.

Les teams qui ne respectent pas les délais, sont rayés de la liste des participants mercredi soir (3 jours avant la compétition) et ne peuvent pas s'aligner. Avec l'inscription en ligne le contrôle des licences se fait automatiquement.

17. Restrictions de participation

Il y a des restrictions de participation par épreuve et par athlète ainsi qu'un nombre maximal autorisé de participations dans les disciplines pour l'ensemble de l'équipe. Celles-ci diffèrent selon la catégorie. Les athlètes ne peuvent pas disputer plus de disciplines individuelles que prévues dans la catégorie correspondante. Le non-respect de cette directive a pour conséquence l'annulation de tous les résultats obtenus par l'athlète concerné lors du concours CSI correspondant.

18. Disciplines à choix pour les catégories jeunesse / les Masters

Dans les catégories avec disciplines à choix, les épreuves souhaitées doivent être annoncées au plus tard jusqu'au mercredi 18.00 heures, resp. 3 jours avant et être mentionnées en conséquence sur la liste de l'équipe. Il est ainsi possible de préparer les installations nécessaires.

19. Répétitions des épreuves simples et des essais CSI

La décision de déplacer une compétition CSI en raison de mauvaises conditions atmosphériques, doit être prise avant le début de la manifestation et être communiquée sans tarder au secrétariat Swiss Athletics. Les manifestations CSI qui ont commencé ne peuvent être interrompues par le jury d'appel qu'en cas de force majeure. Dans ce cas lors de la répétition, il faut à nouveau organiser la compétition complète. Les épreuves disputées jusqu'à l'interruption ne comptent pas pour le classement.

Si lors du déroulement d'une épreuve, l'organisateur a commis une erreur (comptage inexact des tours, faux emplacement, trop peu de haies, haies mal placées, faux engins etc.), l'épreuve doit être répétée. Si l'ordre d'arrivée ne suscite aucune discussion, il est possible d'y renoncer, en accord avec toutes les équipes participantes (ne vaut que pour la ligue nationale et la ligue des juniors ainsi que la ligue régionale). En ce qui concerne les courses de courtes distances, les concours de saut et de lancer, la répétition se fait le jour même avec les mêmes athlètes. Les courses de fond et de demi-fond doivent être répétées dans un délai de huit jours, également avec les mêmes athlètes. Les frais éventuels occasionnés sont à charge de l'organisateur fautif.

20. Concours sur invitation et manifestations annexes

Dans la mesure où un concours CSI est organisé en même temps qu'une autre manifestation, les courses comptant pour le CSI doivent être organisées séparément, les courses supplémentaires devraient donc être annoncées (au moins 3 jours ouvrables avant) et autorisées comme « meeting C », pour qu'elles puissent figurer dans la liste des meilleurs. La participation d'athlètes "hors concours" dans le cadre d'un concours (d'une discipline) CSI n'est pas autorisée. Ceci est valable autant pour les membres des équipes participantes que pour les membres d'autres sociétés.

21. Jury d'appel

Les concours de championnats sont soumis à la surveillance d'un jury d'appel de trois personnes. Le chef et un deuxième juge-arbitre expert sont désignés par l'office de convocation SwA. Avec l'annonce de la

compétition, il faut aussi annoncer un juge-arbitre de l'organisateur au bureau d'annonce de Swiss Athletics.

Les essais CSI sont soumis à la surveillance d'un jury d'appel de trois personnes. Le chef est désigné par l'office de convocation ACA. L'organisateur doit disposer de deux juges-arbitres.

L'organisateur doit envoyer le programme de compétition au jury d'appel au moins deux semaines avant la compétition.

22. Jury de concours / Starter

Aux concours de championnats, il faut engager des starters experts reconnus. L'office de convocation de Swiss Athletics les désigne.

À tous les essais CSI, il faut engager des starters reconnus. L'organisateur doit disposer de suffisamment de juges reconnus par Swiss Athletics.

23. Infractions au règlement

Si des infractions au règlement ne peuvent être constatées qu'après coup, le département Management de la fédération de Swiss Athletics effectuera les corrections nécessaires aux résultats et en informera par écrit les sociétés.

24. Administration de la compétition

La compétition doit être administrée avec le logiciel d'évaluation Athletica mis à disposition par Swiss Athletics, afin que les résultats individuels et de relais de tous les licenciés ainsi que les résultats d'équipe puissent être automatiquement transférés dans la liste des meilleurs, une fois la compétition terminée.

25. Résultats par équipe et listes de résultats

Une fois la manifestation terminée, les listes de résultats par équipe complètement remplies doivent être signées par les chefs d'équipe correspondants et être remises au jury d'appel. Par sa signature, le chef d'équipe reconnaît que les résultats de son équipe sont corrects et qu'aucun protêt ne sera déposé.

Après les concours CSI, le jury d'appel doit envoyer dans les trois jours les feuilles de résultats avec le rapport au secrétariat Swiss Athletics. L'organisateur transmet le jour même les résultats dans la banque des données à l'aide d'Athletica et place la liste de résultats sur Internet.

26. Séance des chefs d'équipe

La séance des chefs d'équipe se déroule 90 minutes avant le début de la compétition. Ici on procède aux dernières suppressions dans la composition définitive de l'équipe et aux autres arrangements / décisions sous surveillance du chef JA.

27. Changements dans l'équipe et remplacement d'athlètes

Les athlètes ne peuvent être remplacés que s'ils peuvent prouver qu'ils se sont blessés pendant la compétition (échauffement compris). Le jury d'appel doit être informé immédiatement. Les athlètes éliminés et remplacés sur blessure ne peuvent plus être engagés dans une discipline débutant plus tard. De tels changements doivent être annoncés au bureau des calculs au plus tard 30 minutes avant le début de la discipline concernée.

Seuls les remplaçants qui étaient mentionnés sur la liste définitive de l'équipe peuvent être engagés.

28. Réglementations techniques

28.1 Compétitions de championnats

Les champions suisses des clubs des ligues nationales, ligue des juniors et les champions de la ligue régionale A sont déterminés lors d'un concours de championnats avec 8 équipes. Les hommes et les femmes effectuent généralement leur concours de championnats ensemble.

Ligue des juniors: S'il y a plus de 8 équipes de juniors (et moins de 17 équipes) annoncées, la finale des juniors est organisée avec la LJA et LJB (barème voir 28.6).

28.2 Promotion / Relégation

Ligue nationale et ligue régionale:

L'équipe classée première en LNB et LNC est promue dans la ligue supérieure suivante. L'équipe classée première en ligue régionale A est promue en ligue C.

L'équipe classée dernière en LNA, LNB et LNC est reléguée dans la ligue inférieure suivante.

Il n'y a pas de relégués dans les ligues inférieures.

Ligues des juniors:

Les deux équipes les mieux classées de la LJB sont promues dans la ligue A des juniors. Les deux équipes classées dernières en LJA sont reléguées en ligue B des juniors.

Les équipes vainqueurs de la cat. U18, qui souhaitent s'aligner l'année suivante en ligue des juniors, ont automatiquement le droit de participer en LJB.

Il n'y a pas de relégués dans les ligues inférieures.

28.3 Renoncement à la promotion

Si une équipe renonce à la promotion, l'équipe suivante classée avance. Si celle-ci renonce également à la promotion, le responsable CSI de Swiss Athletics décide s'il y a un promu. S'il n'y a pas de promu, il n'y a pas d'équipe reléguée dans la ligue supérieure.

28.4. Nouvelles équipes ou équipes retirées

Les équipes participant pour la première fois au mode Championnats ou qui souhaitent revenir au mode Championnats après leur retrait, sont affectées dans une ligue régionale, resp. la LJ B .

28.5 Classement Compétitions de championnats

Classement aux points par rang. Les équipes sont classées sur la base du total de points obtenus. En cas d'égalité, le nombre de victoires de discipline est déterminant, ensuite le nombre de deuxièmes places etc.

28.6 Attribution des points Compétitions de championnats

Les ligues nationales et ligue régionale A:

Les points sont attribués conformément aux rangs. Rang 1 = 16 points, rang 2 = 15 points, rang 3 = 14 points..... rang 16 = 1 point.

Les athlètes et les relais non classés et les abandons reçoivent 0 point.

Relais: rang 1 = 16 points, rang 2 = 14 points, rang 3 = 12 points, rang 8 = 2 points. Seul un relais compte par équipe.

S'il n'est pas possible de déterminer des rangs précis à partir des performances (par ex. pour les courses en intégrant les millièmes), les nombres de points des rangs concernés sont partagés.

Si moins de 8 équipes s'alignent en LN ou ligue régionale, les points à attribuer sont répartis en fonction du nombre d'équipes prenant le départ (donc avec 7 équipes au départ, le vainqueur obtient 14 points etc.).

Ligue des juniors et ligue régionale B:

Les points sont attribués conformément aux rangs. Rang 1 = 8 points rang 2 = 7 points, rang 3 = 6 points,rang 8 = 1 point.

Relais: rang 1 = 8 points, rang 2 = 7 points, rang 3 = 6 points, rang 8 = 1 point. Seul un relais compte par équipe.

Les athlètes et les relais non classés et les abandons reçoivent 0 point.

S'il n'est pas possible de définir les rangs de manière évidente à partir des performances, le nombre de points attribué par rang est partagé.

Dans la ligue des juniors un classement aux points, qui correspond au nombre d'équipes participantes, devient effectif.

Pour la ligue régionale B, le classement aux points correspond au nombre d'équipe en lice, donc avec 7 équipes, le vainqueur obtient 7 points.

28.7 Horaires fixes

Des horaires fixes sont valables pour les compétitions de championnats. Les horaires ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation expresse du responsable CSI de Swiss Athletics.

Les organisateurs doivent respecter les horaires. En cas de force majeure, le jury d'appel peut autoriser des dérogations. Dans la mesure où les installations de compétition ne permettent pas l'organisation des concours techniques selon l'horaire prescrit, l'organisateur doit les organiser de manière adaptée à l'infrastructure en accord avec les sociétés invitées.

Swiss Athletics peut adapter les horaires une fois par année, en fonction des expériences faites.

28.8 Chronométrage

Il ne sera tenu compte que de résultats ayant été obtenus avec un système de chronométrage électronique homologué (cat. A et B) par Swiss Athletics.

28.9 Répartition dans les séries, attribution des couloirs, ordre de passage

Répartition dans les séries (6 ou 8 couloirs)

- a) Les meilleures performances de la saison sont déterminantes, s'il n'y en a pas, les meilleures performances de la saison précédente.
- b) La répartition dans les séries jusqu'à 400m compris, se fait selon a) avec toutefois au maximum deux athlètes par société par série. L'attribution des couloirs est faite pour que les 3 plus rapides par série occupent les couloirs 3-5.
- c) La répartition dans les séries sur 4x100m se fait selon a) avec toutefois un seul relais par société par série.
- d) Pour les courses de demi-fond, il y a deux séries avec au max. 12 participants, a) est déterminant. Les participants sans meilleure performance de la saison courent dans la deuxième série. Au moins un coureur par société s'aligne dans la première série.

- e) Pour les courses de fond une seule série est disputée, s'il y a plus de 18 participants, départ décalé (départ Oslo / départ groupé), couloirs 1-4 (1-3) et 5-8 (4-6).

Ordre de passage :

- f) L'ordre de passage pour les sauts horizontaux se fait selon a), dans l'ordre avec la meilleure performance à la fin.
g) L'ordre de passage pour les lancers se fait selon a) dans l'ordre avec la meilleure performance à la fin.
h) L'ordre de passage pour les sauts verticaux se fait en fonction des hauteurs initiales.

28.10 Nombre d'essais

Longueurs, triple, poids, disque, marteau et javelot sont disputés avec 4 essais.

Hauteur et perche sont organisées selon RO.

Le lancer du marteau (ne concerne que la LNA): Si la compétition de championnats se dispute sur une installation qui ne possède pas d'installation de marteau conforme aux règles, cette épreuve sera supprimée comme discipline à points sans être remplacée.

28.11 Hauteurs initiales

Les hauteurs initiales sont fixées à la séance des chefs d'équipe.

28.12 Progressions / Hauteurs minimales / Distance de la poutre

Hommes

- Saut en hauteur: Progression jusqu'à 2.00m plus 5cm, progression plus 3cm dès 2.00m
- Saut à la perche: Hauteur minimale = 2.00m, progression jusqu'à 3.20m plus 30cm, progression de 3.40 à 4.80 = 20cm et dès 4.90m plus 10cm
- Triple saut: On saute depuis les planches à 13m et 11m. Pour la sécurité des athlètes il est possible d'utiliser la planche située à 9m. Il faut annoncer à l'organisateur la distance jusqu'à la planche sur la feuille d'équipe jusqu'au mercredi précédant le concours.

Femmes

- Saut en hauteur: Progression jusqu'à 1.65m plus 5cm, progression plus 3cm dès 1.68m
- Saut à la perche: Hauteur minimale = 2.00m progression jusqu'à 3.20m plus 30cm, progression de 3.40m à 4.00m = 20 cm et dès 4.10m plus 10cm
- Triple saut: On saute en général depuis les planches à 11m et 9 m. Pour la sécurité des athlètes, il est aussi possible d'utiliser une planche située à 7m. Il faut annoncer à l'organisateur la distance jusqu'à la planche sur la feuille d'équipe jusqu'au mercredi précédant le concours

Hauteurs limites pour les compétitions jeunesse internationales pourraient en accord avec le chef JA être intégrées selon RO/IWR pour les candidats prometteurs; décider et informer à la séance des chefs d'équipe.

Des records Suisse pourraient être essayés aussi hors de la progression.

28.13 Mesurage disciplines techniques, disque, marteau et javelot

Pour ne pas prendre de retard, les distances sont seulement marquées et mesurées après le dernier essai (4^e resp. 3^e au concours multiple). Cette restriction est supprimée lors de mesurage électronique.

28.14 Haut-parleurs de départ

Des haut-parleurs de départ doivent être utilisés aux concours CSI de LNA et LJA (analogue RO annexe 2.1).

29. Ligue nationale A (LNA) Hommes et Femmes

29.1 Disciplines

Hommes **Épreuves:** 16

Courses: 100m, 200m, 400m, 800m, 3000m, 110mH, 400mH, 4x100m

Sauts: Hauteur, perche, longueur, triple

Lancers: Poids, disque, marteau, javelot

Classement: 31 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent
(2 relais participant, 1 compte)

Restriction à la participation:

Par athlète au maximale 2 épreuves individuelles et le relais.

Femmes **Épreuves:** 16

Courses: 100m, 200m, 400m, 800m, 3000m, 100mH, 400mH, 4x100m

Sauts: Hauteur, perche, longueur, triple

Lancers: Poids, disque, marteau, javelot

Classement: 31 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent
(2 relais participant, 1 compte)

Restriction à la participation:

Par athlète au maximum 2 épreuves individuelles et le relais.

29.2 Horaire fixe LNA:

| Heure | Courses | Sauts | Lancers | Heure |
|-------|----------|-----------------------|-----------|-------|
| 11:00 | | Perche M | Marteau M | 11:00 |
| 11:30 | 4x100m W | | Disque W | 11:30 |
| 11:40 | 4x100m M | Hauteur W | Javelot M | 11:40 |
| 12:00 | 800m M | Longueur M | | 12:00 |
| 12:15 | 800m W | Triple W | | 12:15 |
| 12:40 | 110mH M | | Poids M | 12:40 |
| 13:00 | 100mH W | | | 13:00 |
| 13:20 | 3000m M | | | 13:20 |
| 13:40 | 3000m W | | Disque M | 13:40 |
| 14:10 | 400m M | | Marteau W | 14:10 |
| 14:30 | 400m W | Perche W / Hauteur M | Poids W | 14:30 |
| 15:00 | | Longueur W / triple M | Javelot W | 15:00 |
| 15:15 | 100m M | | | 15:15 |
| 15:30 | 100m W | | | 15:30 |
| 15:50 | 400mH W | | | 15:50 |
| 16:10 | 400mH M | | | 16:10 |
| 16:40 | 200m M | | | 16:40 |
| 16:55 | 200m W | | | 16:55 |
| 17:40 | | Remise des prix | | 17:40 |

29.3 Coupe d'Europe par équipe

Les champions suisses Interclubs LNA ont le droit de participer à la Coupe d'Europe par équipe des clubs champions l'année suivante.

30. Ligue nationale B (LNB), Hommes et Femmes

30.1 Disciplines

Hommes **Épreuves:** 15

Courses: 100m, 200m, 400m, 800m, 3000m, 110mH, 400mH, 4x100m

Sauts: Hauteur, perche, longueur, triple

Lancers: Poids, disque, javelot

Classement: 29 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent
(2 relais participant, 1 compte)

Restriction à la participation:

Par athlète au maximale 2 épreuves individuelles et le relais.

Femmes **Épreuves:** 14

Courses: 100m, 200m, 400m, 800m, 3000m, 100mH, 4x100m

Sauts: Hauteur, perche, longueur, triple

Lancers: Poids, disque, javelot

Classement: 27 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent
(2 relais participant, 1 compte)

Restriction à la participation:

Par athlète au maximum 2 épreuves individuelles et le relais.

30.2 Horaire fixe LNB

| Heure | Courses | Sauts | Lancers | Heure |
|-------|----------|-----------------------|-----------|-------|
| 11:30 | 4x100m W | Perche M | Disque W | 11:30 |
| 11:45 | 4x100m M | Hauteur W | Javelot M | 11:45 |
| 12:00 | 800m M | Longueur M | | 12:00 |
| 12:15 | 800m W | Triple W | | 12:15 |
| 12:40 | 110mH M | | Poids M | 12:40 |
| 13:00 | 100mH W | | | 13:00 |
| 13:20 | 3000m M | | | 13:20 |
| 13:40 | 3000m W | | Disque M | 13:40 |
| 14:10 | 400m M | | | 14:10 |
| 14:30 | 400m W | Hauteur M | Poids W | 14:30 |
| 14:45 | | Perche W | | 14:45 |
| 15:00 | | Longueur W / triple M | Javelot W | 15:00 |
| 15:15 | 100m M | | | 15:15 |
| 15:30 | 100m W | | | 15:30 |
| 16:00 | 400mH M | | | 16:00 |
| 16:30 | 200m M | | | 16:30 |
| 16:45 | 200m W | | | 16:45 |
| 17:30 | | Remise des prix | | 17:30 |

31. Ligue nationale C (LNC), Hommes et Femmes

31.1 Disciplines

Hommes **Épreuves:** 12

Courses: 100/200m (*), 400m, 800m, 3000m, 110H/400mH (1),
4x100m

Sauts: Hauteur, perche, longueur

Lancers: Poids, disque, javelot

Classement: 23 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent
(2 relais participant, 1 compte)

Restriction à la participation:

Par athlète au maximale 2 épreuves individuelles et le relais.

* *années impaires:* 100m et 110mH

années paires: 200m et 400mH

Femmes **Épreuves:** 10

Courses: 100/200m (1), 800m, 100mH, 4x100m

Sauts: Hauteur, longueur, triple

Lancers: Poids, disque, javelot

Classement: 19 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent
(2 relais participant, 1 compte)

Restriction à la participation:

Par athlète au maximum 2 épreuves et le relais.

* *années impaires:* 200m

années paires: 100m

31.2 Horaire fixe LNC:

| Heure | Courses | Sauts | Lancers | Heure |
|--------------|-----------------|---------------------------|------------------------|--------------|
| 12:00 | 4x100m W | Perche M | Disque W | 12:00 |
| 12:15 | 4x100m M | Hauteur W | Javelot M | 12:15 |
| 12:30 | 800m M | Longueur M | | 12:30 |
| 12:45 | 800m W | Triple W | | 12:45 |
| 13:10 | 110mH M (*) | | Poids M | 13:10 |
| 13:30 | 100mH W | | | 13:30 |
| 13:55 | 3000m M | | | 13:55 |
| 14:00 | | | Disque M | 14:00 |
| 14:20 | 400m M | Longueur W / Hauteur M | | 14:20 |
| 14:45 | | | Poids W / Javelot W | 14:45 |
| 15:00 | 100m/200m M (*) | | | 15:00 |
| 15:30 | 100m/200m W (*) | | | 15:30 |
| 16:00 | 400mH M (*) | | | 16:00 |
| 16:45 | | Remise des prix | | 16:45 |

32. Ligue régionale Hommes et Femmes

32.1 Répartition des compétitions de championnats

Au délai d'inscription, les équipes enregistrées pour participer dans les ligues régionales sont réparties selon leur souhait dans la ligue régionale A ou B. Ces équipes disputent ensuite la compétition de championnats dans la ligue correspondante.

Le vainqueur de la ligue régionale A pourrait être promu en LNC, s'il le veut (règle 28.2)

32.2 Disciplines ligue régionale A

Hommes **Épreuves:** 10

Courses: 100/200m (*), 400m, 800m, 3000m, 110mH, 4x100m

Sauts: Hauteur, longueur

Lancers: Poids, javelot

Classement: 19 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent
(2 relais participant, 1 compte)

Restriction à la participation:

Par athlète au maximum 2 épreuves individuelles et le relais.

* *années impaires* 100m
années paires 200m

Femmes **Épreuves:** 10

Courses: 100/200m (*), 800m, 100mH, 4x100m

Sauts: Hauteur, longueur, triple

Lancers: Poids, disque, javelot

Classement: 19 comptent. 3 participant, 2 comptent
(2 relais participant, 1 compte)

Restriction à la participation:

Par athlète au maximum 2 épreuves individuelles et le relais.

* *années impaires* 200m
années paires 100m

32.3 Horaire fixe Ligue régionales A:

| Heure | Courses | Sauts | Lancers | Heure |
|-------|-------------------|---------------------------|-----------|-------|
| 12:00 | 4x100m W | | Disque W | 12:00 |
| 12:15 | 4x100m M | Hauteur W | Javelot M | 12:15 |
| 12:30 | 800m M | Longueur M | | 12:30 |
| 12:45 | 800m W | Triple W | | 12:45 |
| 13:15 | 110mH M | | Poids M | 13:15 |
| 13:30 | 100mH W | | | 13:30 |
| 14:00 | 3000m M | | | 14:00 |
| 14:15 | | | Javelot W | 14:15 |
| 14:30 | 400m M | Longueur W / Hauteur M | Poids W | 14:30 |
| 15:00 | 100m / 200m M (*) | | | 15:00 |
| 15:30 | 100M / 200m W (*) | | | 15:30 |
| 16:15 | | Remise des prix | | 16:15 |

Directives:

S'il n'y a pas 8 équipes au départ, la répartition des points se fait selon chiffre 28.6

- 2 installations indépendantes pour la longueur et le triple
- Javelot & Disque avec juge-arbitre au centre comme charnière de libération alternative ou disque sur terrain annexe.

32.4 Disciplines ligue régionale B

Hommes: **Épreuves:** 8

Courses: 100/200m (*), 800m, 3000m, 4x100m

Sauts: Hauteur, longueur

Lancers: Poids, javelot

Classement: 15 résultats comptent. 3 participant, 2 comptent (2 relais participant, 1 compte)

Restriction à la participation:

Par athlète au maximum 2 épreuves individuelles et le relais.

* *années impaires* 100m

années paires 200m

Femmes: **Épreuves:** 8

Courses: 100/200m (*), 800m, 100mH, 4x100m

Sauts: Hauteur, longueur

Lancers: Poids, javelot

Classement: 15 résultats comptent, 3 participant, 1 compte (2 relais participant, 1 compte)

Restriction à la participation:

Par athlète au maximum 2 épreuves individuelles et le relais.

* *années impaires* 200m

années paires 100m

32.5 Horaire fixe Ligue régionale B:

| Heure | Courses | Sauts | Lancers | Heure |
|-------|-------------------|-----------------|-----------|-------|
| 13:00 | 4x100m W | Hauteur W | Javelot M | 13:00 |
| 13:15 | 4x100m M | | | 13:15 |
| 13:30 | 800m M | Longueur M | | 13:30 |
| 13:50 | 800m W | | Poids M | 13:50 |
| 14:30 | 100mH W | | | 14:30 |
| 14:40 | | Hauteur M | Javelot W | 14:40 |
| 15:00 | 3000 M | Longueur W | Poids W | 15:00 |
| 16:00 | 100m / 200m M (*) | | | 16:00 |
| 16:15 | 100M / 200m W (*) | | | 16:15 |
| 16:45 | | Remise des prix | | 16:45 |

Directives:

S'il n'y a pas 8 équipes au départ, la répartition des points se fait selon chiffre 28.6

Si des concours combinés avec des équipes de LRA et de LRB sont prévus, Swiss Athletics peut, sur demande, mettre à disposition de l'organisateur un horaire modèle.

33. Ligue des juniors A et B

33.1 Disciplines

U20 M **Épreuves:** 12

Courses: 100m, 400m, 800m, 3000m, 110mH (99,1cm), 4x100m

Sauts: Hauteur, perche, longueur

Lancers: Poids (6 kg), disque (1,75kg), javelot (800g)

Classement: 12 comptent. 3 participent, 1 compte
(2 relais participent 1 compte).

Restriction à la participation

Par athlète au maximale 3 épreuves individuelles et le relais

U20 W **Épreuves:** 8

Courses: 200m, 800m, 100mH (84cm), 4x100m

Sauts: Hauteur, longueur

Lancers: Poids (4kg), javelot (600g)

Classement: 8 comptent. 3 participent, 1 compte
(2 relais participent 1 compte).

Restriction à la participation:

Par athlète au maximum 3 épreuves individuelles et le relais.

33.2 Horaire fixe Ligue des juniors A/B pour 2 fois 8 équipes

| Heure | Courses | Sauts | Lancers | Heure |
|-------|----------|------------------------|-----------|-------|
| 12:00 | 4x100m W | Perche M | Javelot M | 12:00 |
| 12:15 | 4x100m M | Hauteur W | | 12:15 |
| 12:30 | 800m M | Longueur M | | 12:30 |
| 12:45 | 800m W | | | 12:45 |
| 13:15 | 110mH M | | Poids M | 13:15 |
| 13:30 | 100mH W | | | 13:30 |
| 13:45 | | | Javelot W | 13:45 |
| 14:00 | 3000m M | | | 14:00 |
| 14:30 | 400m M | Longueur W / Hauteur M | Disque M | 14:30 |
| 14:45 | | | Poids W | 14:45 |
| 15:00 | 100m M | | | 15:00 |
| 15:30 | 200m W | | | 15:30 |
| 16:15 | | Remise des prix | | 16:15 |

Directives:

S'il n'y a pas 8 équipes au départ, la répartition des points se fait selon chiffre 28.6

- S'il y a plus de 16 équipes en finale LJ, l'horaire doit être étendu en conséquence.
- Javelot & Disque avec juge-arbitre au centre comme charnière de libération alternative ou disque sur terrain annexe.
- Si des concours combinés de LJA et LJB sont proposés (seulement 1 organisateur et moins de 17 équipes), Swiss Athletics peut, sur demande de l'organisateur, mettre à disposition un horaire combiné.

33.3 Coupe d'Europe par équipe U20 M et U20 W

Les champions suisses Interclubs des catégories JLA M et W ont le droit de participer à la Coupe d'Europe par équipe des clubs champions dans l'année suivante conformément aux directives EAA.

34. Autres catégories

34.1 Essais

Les équipes participant au CSI peuvent effectuer un nombre d'essais CSI quelconque.

34.2 Classement

Barème Swiss Athletics 2010. Les équipes sont classées en fonction du nombre total de points obtenus. En cas d'égalité, le nombre de victoires de discipline est déterminant, ensuite le nombre de deuxièmes places etc..

34.3 Finales

Aucune finale n'est organisée. Le classement de chaque catégorie définitivement est établi en octobre sur la base du nombre de points obtenus lors des essais.

34.4 Répartition dans les séries, attribution des couloirs, ordre de passage

Répartition dans les séries (6 ou 8 couloirs):

L'athlète le plus performant de chaque société (selon la liste des meilleurs), se verra attribuer un des 4 couloirs intérieurs de la première série. Les autres athlètes seront répartis selon les performances annoncées (indépendamment de l'appartenance à la société).

Ordre de passage:

Dans les disciplines de saut et de lancer, la répartition est faite selon la liste des meilleurs resp. performances d'inscription (meilleure performance à la fin).

34.5 Nombre d'essais (concours individuel ou par équipe & concours multiple):

Longueur, triple, poids, disque, javelot et balle sont disputés avec 4 essais, hauteur et perche se déroulent selon RO. Concours multiple: 3 essais dans les disciplines techniques; hauteur/perche = RO.

34.6 Hauteurs initiales

Les hauteurs initiales sont fixées à la séance des chefs d'équipe, pour des raisons de temps, il n'est pas possible de commencer à la perche plus bas que la hauteur minimale indiquée (règle 28.12).

34.7 Progressions

Les progressions sont fixées à la séance des chefs d'équipe.

34.8 Mesurage des disciplines techniques, disque et javelot

Pour ne pas prendre de retard, les distances sont seulement marquées et mesurées après le dernier essai.

Cette restriction est supprimée avec un mesurage électronique.

Catégories et disciplines Hommes

35. Hommes (Masters)

35.1 M30 et plus âgés

| | |
|--------------------------------|---|
| Limite d'âge: | dès l'année des 30 ans (date limite 1 janvier) |
| Épreuves: | 8 |
| Courses: | 100m, 1000m, 3000m, 4x100m |
| Sauts: | Hauteur, perche, longueur, triple; il faut en disputer 2 |
| Lancers: | Poids, disque, javelot; il faut en disputer 2 |
| Nombre de participants: | Trois athlètes par épreuve et deux relais |
| Classement: | Un athlète par épreuve et un relais |
| Participation limitée: | Par athlète au maximum trois épreuves individuelles et le relais. |

Directives: M30 et athlètes plus âgés, peuvent (même s'ils ont compté dans la catégorie vétérans) s'aligner en plus dans une autre catégorie hommes, toutefois seulement pour la même société/COA.

35.2 U18 M

| | |
|--------------------------------|--|
| Épreuves: | 9 |
| Courses: | 100m, 400m, 1500 ou 3000m, 110mH (91,4cm), 4x100m |
| Sauts: | hauteur, perche, longueur, triple; il faut en disputer 2 |
| Lancers: | Poids (5kg), disque (1,5kg), javelot (700g); il faut en disputer 2 |
| Nombre de participants: | Trois athlètes par épreuve et deux relais |
| Classement: | Un athlète par épreuve et un relais |
| Participation limitée: | Par athlète au maximum 3 épreuves individuelles et le relais |

35.3 U18 M Concours multiple

| | |
|--------------------------------|---|
| Épreuve: | Pentathlon (concours multiple = 3 essais) 100 ou 110mH (91,4cm) longueur, poids (5kg), hauteur, 1000m |
| Nombre de participants: | Six athlètes par équipe |
| Classement: | Cinq athlètes par équipe. |

Un athlète U18 M peut rapporter des points dans les deux catégories (U18 M et U18 M concours multiple). Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément et pas le même jour.

35.4 U16 M

| | |
|--------------------------------|---|
| Épreuves: | 7 |
| Courses: | 80m ou 100mH (84cm), 1000m, 5x80m |
| Sauts: | Hauteur, perche, longueur, triple; il faut en disputer 2 |
| Lancers: | Poids (4kg), disque (1kg), javelot (600g); il faut en disputer 2 |
| Nombre d'essais: | Lancers et sauts horizontaux = 4 de chaque; sauts verticaux: selon RO |
| Nombre de participants: | Trois athlètes par épreuve et deux relais |
| Classement: | Un athlète par épreuve et un relais |
| Participation limitée: | Par athlète au maximum 3 épreuves individuelles et le relais |

35.5 U16 M Concours multiple

| | |
|--------------------------------|---|
| Épreuve: | Pentathlon (concours multiple = 3 essais) 80m ou 100mH (84cm), longueur, poids (4kg), hauteur, 1000m |
| Nombre de participants: | Six athlètes par équipe |
| Classement: | Cinq athlètes par équipe |

Un athlète U 16 M peut rapporter des points dans les deux catégories (U16 M et U16 M concours multiple). Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément et pas le même jour.

35.6 U14 M

| | |
|--------------------------------|--|
| Épreuves: | 7 |
| Courses: | 60m ou 80mH (76,2cm), 1000m, 5xlibre |
| Sauts: | Longueur (zone), hauteur |
| Lancers: | Poids (3kg), javelot (400g) |
| Nombre d'essais: | Longueur, poids, javelot 4 essais par discipline; hauteur selon RO |
| Nombre de participants: | Trois athlètes par épreuve et un relais |
| Classement: | Un athlète par épreuve et un relais |
| Participation limitée: | Par athlète au maximum 3 épreuves individuelles et le relais |

35.7 U14 M Concours par équipe

| | |
|--------------------------------|---|
| Épreuve: | 6 disciplines: 60m, hauteur, poids (3kg) javelot (400g), 1000m, 5xlibre |
| Nombre d'essais: | Poids et javelot = 4 essais. Hauteur selon RO |
| Nombre de participants: | 8 athlètes par équipe et un relais |
| Classement: | les cinq meilleurs résultats individuels par discipline et le relais comptent |

Un athlète U14 peut rapporter des points dans les deux catégories (U14 M et U14 M concours par équipe). Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément et pas le même jour.

35.8 U12 M Concours par équipe

| | |
|--------------------------------|---|
| Épreuve: | 5 disciplines : 60m, longueur (zone), balle (200gr), 1000m, 6xlibre |
| Nombre d'essais: | 4 essais par discipline à la longueur et la balle |
| Nombre de participants: | 8 écoliers par équipe et un relais |
| Classement: | Les 5 meilleurs résultats individuels par discipline et le relais |

Un athlète U12 M peut rapporter des points dans les deux catégories U12 concours par équipe et concours Mixed Team U12 M et U12 W. Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément et pas le même jour.

Remarque: Si plusieurs équipes participent, il est recommandé de commencer avec le relais, ensuite il est possible de travailler sans interruption sur toutes les installations.

Concours Mixed – team U12 (voir article 36.9) avec barème des hommes!

36. Catégories und Disciplines Femmes

36.1 Femmes (Masters) W30 et plus âgées

| | |
|---------------------------------|--|
| Limite d'âge: | dès l'année des 30 ans (date limite 1 janvier) |
| Épreuves: | 8 |
| Courses: | 100m, 1000m, 3000m, 4x100m |
| Sauts: | Hauteur, longueur, triple; (il faut en disputer 2) |
| Lancers: | Poids, disque, javelot; (il faut en disputer 2) |
| Nombre de participantes: | Trois athlètes par épreuves et deux relais |
| Classement: | Une athlète par épreuve et un relais |
| Participation limitée: | Par athlète au maximum 3 épreuves individuelles et le relais |

Directives: W30 et athlètes plus âgées peuvent (même si elles ont compté dans la catégorie femmes-vétérans) s'aligner en plus dans une autre catégorie femmes, toutefois seulement pour la même société resp. CoA.

36.2 U18 W

| | |
|---------------------------------|--|
| Épreuves: | 8 |
| Courses: | 100m, 800m ou 1500m, 100mH (76,2cm), 4x100m |
| Sauts: | Hauteur, perche, longueur, triple; il faut en disputer 2 |
| Lancers: | Poids (3kg), disque (1kg), javelot (500g); il faut en disputer 2 |
| Nombre de participantes: | Trois athlètes par épreuves et deux relais |
| Classement: | Une athlète par épreuve et un relais |
| Participation limitée: | Par athlète au maximum 3 épreuves individuelles et le relais |

36.3 U18 W Concours multiple

| | |
|---------------------------------|--|
| Épreuve: | Pentathlon: (concours multiple = 3 essais) 100/100mH (76,2cm), hauteur, poids (3kg), longueur, 1000m |
| Nombre de participantes: | Six athlètes par équipe |
| Classement: | Les cinq meilleurs résultats de concours multiple |

Une athlète U 18 W peut rapporter des points dans les deux catégories (U18 W et U18 W concours multiple). Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément et pas le même jour.

36.4 U16 W

| | |
|---------------------------------|--|
| Épreuves: | 7 |
| Courses: | 80m ou 80mH (76,2cm), 1000m, 5x80m |
| Sauts: | Hauteur, perche, longueur, triple; il faut en disputer 2 |
| Lancers: | Poids (3kg), disque (750g), javelot (400g); il faut en disputer 2 |
| Nombre d'essais: | Lancer verticaux, sauts = 4 de chaque, sauts verticaux = selon RO |
| Nombre de participantes: | Trois athlètes par épreuves et deux relais |
| Classement: | Une athlète par épreuve et un relais |
| Participation limitée: | Par athlète au maximum 3 épreuves individuelles et le relais |

36.5 U16 W Concours multiple

| | |
|---------------------------------|---|
| Épreuve: | Pentathlon (concours multiple = 3 essais) 80/80mH (76,2cm), longueur, poids (3kg), hauteur, 1000m |
| Nombre de participantes: | Six athlètes par équipe |
| Classement: | Les cinq meilleurs résultats de concours multiple |

Une athlète U 16 W peut rapporter des points dans les deux catégories (U16 W et U16 W concours multiple). Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément et pas le même jour.

36.6 U14 W

| | |
|---------------------------------|---|
| Épreuves: | 7 |
| Courses: | 60m ou 60m H (76.2cm), 1000m, 5 x libre |
| Sauts: | Hauteur, longueur (zone) |
| Lancers: | Poids (3kg), javelot (400g) |
| Nombre d'essais: | Longueur, poids, javelot: 4 essais par discipline; hauteur selon RO |
| Nombre de participantes: | Trois athlètes par épreuves et un relais |
| Classement: | Une athlète par épreuve et un relais |
| Participation limitée: | Par athlète au maximum 3 trois épreuves individuelles et le relais |

36.7 U14 W Concours par équipe

| | |
|---------------------------------|--|
| Épreuve: | 6 disciplines: 60m, hauteur, poids (3kg), javelot (400g), 1000m, 5xlibre |
| Nombre d'essais: | 4 essais par discipline au poids et javelot; hauteur selon RO |
| Nombre de participantes: | 8 athlètes par discipline et 1 relais |
| Classement: | Les 5 meilleurs résultats individuels par discipline et le relais |

Une athlète U 14 W peut rapporter des points dans les deux catégories (U14 W et U14 W concours multiple). Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément et pas le même jour.

36.8 U12 W Concours par équipe

| | |
|---------------------------------|---|
| Épreuve: | 5 disciplines: 60m, 1000m, longueur (zone), balle (200g), 6xlibre |
| Nombre d'essais: | 4 essais à la longueur et la balle par discipline |
| Nombre de participantes: | 8 athlètes par discipline et 1 relais |
| Classement: | Les 5 meilleurs résultats individuels par discipline et 1 relais |

36.9 Mixed-Team U12 (concours par équipe)

| | |
|--------------------------------|---|
| Épreuve: | 5 disciplines: 60m, 1000m, longueur (zone), balle (200g), 6xlibre |
| Nombre d'essais: | 4 essais à la longueur et la balle par discipline |
| Nombre de participants: | 8 athlètes par discipline et 1 relais, (3 athlètes masculins et 3 athlètes féminines) |
| Classement: | Les 6 meilleurs résultats individuels (les trois meilleurs participants de sexe masculin et les trois meilleures participantes de sexe féminin) par équipe/discipline et le relais. |

Le barème des hommes est valable pour le concours Mixed-Team.

Une athlète U12 W ou un athlète U12 M peut rapporter des points dans les deux catégories U12 W resp. M, concours par équipe et Mixed-Team (U12 concours multiple). Les compétitions doivent toutefois être organisées séparément et pas le même jour.

37. Dispositions finales

Le règlement CSI 2016 remplace toutes les éditions précédentes et reste valable au moins deux ans. Avec l'approbation du comité central du 9 décembre 2015 il entre en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Les éventuelles propositions pour la prochaine révision doivent être soumises jusqu'au 30 juin 2017 à la commission des règlements (via Management de la fédération Swiss Athletics).

Si, en cas de force majeure, des changements (adaptations au RO ou IWR/IAAF) doivent être opérés avant, ceux-ci seront publiés par les services officiels Swiss Athletics.

En cas de confusions dans l'interprétation des règles, la décision revient au comité central.

SWISS ATHLETICS

Le Président:
Christoph Seiler

Le chef des règlements:
Thomas Müller

Approuvé par le comité central le: 9 décembre 2015.

Date de validité: 1 janvier 2016